

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune d'HEYRIEUX

4.1.annexe Servitudes de mixité sociale

Vu pour être annexé
à la délibération d'arrêt
du projet de PLU
en date du 22 novembre 2016.

Le Maire,
Daniel ANGONIN



Liste des secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du code de l'urbanisme)

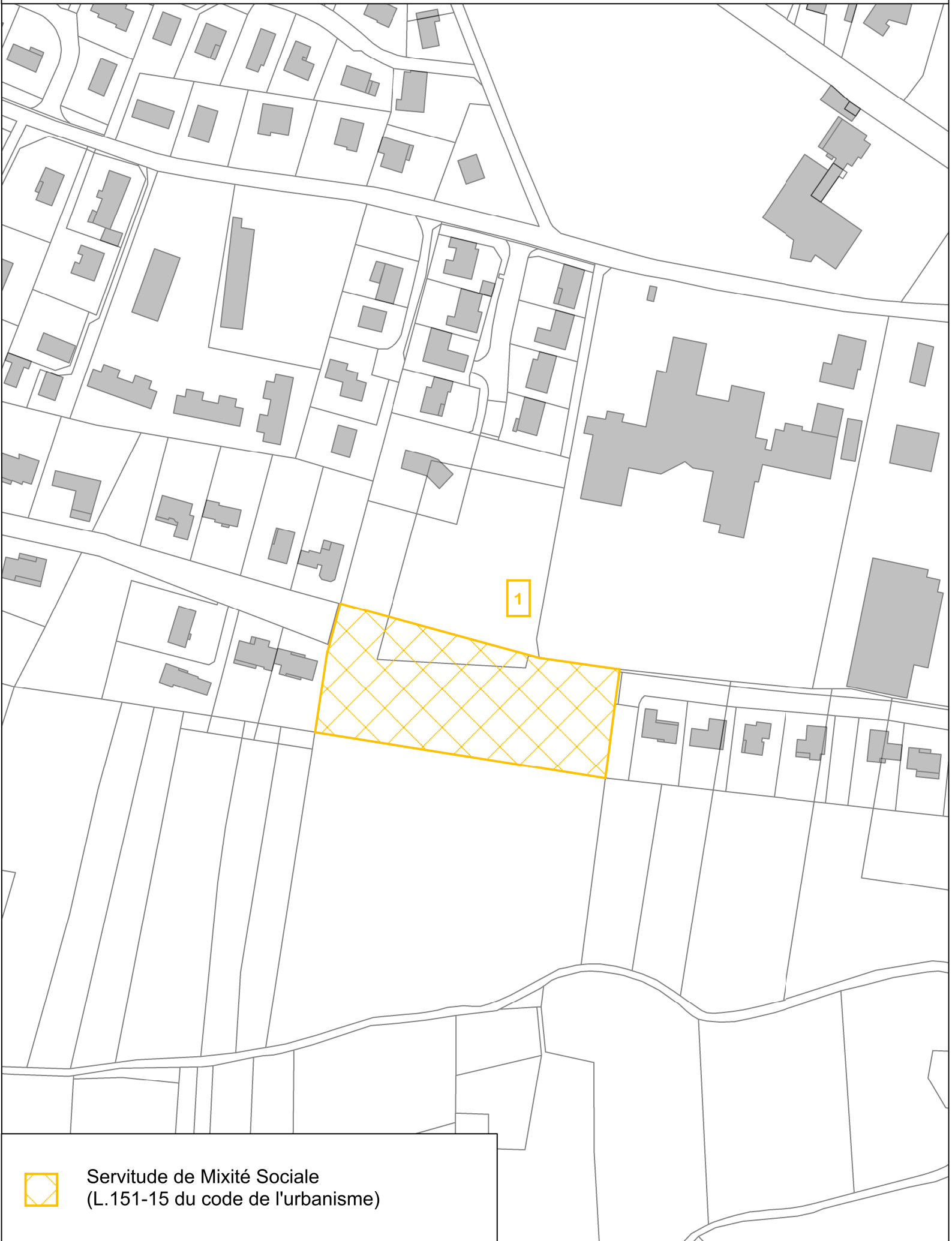
N° de secteur	Rue ou lieudit ou nom de l'opération Zonage PLU	Pourcentage minimum de logements locatifs sociaux sur le programme de logements et/ou nombre
1	Le Clos Ub _{OA2}	33 % avec un minimum de 8 LS
2	La Planche Sud AUa _{OA5}	31 % avec un minimum de 10 LS

**Liste des secteurs destinés
à la réalisation de logements locatifs sociaux**
(article L.151-41 du code de l'urbanisme)

N° de secteur	Rue ou lieudit ou nom de l'opération Zonage PLU	Pourcentage minimum de logements locatifs sociaux sur le programme de logements et/ou nombre
1	Friche industrielle Ub _{OA4}	100 % avec un minimum de 10 LS

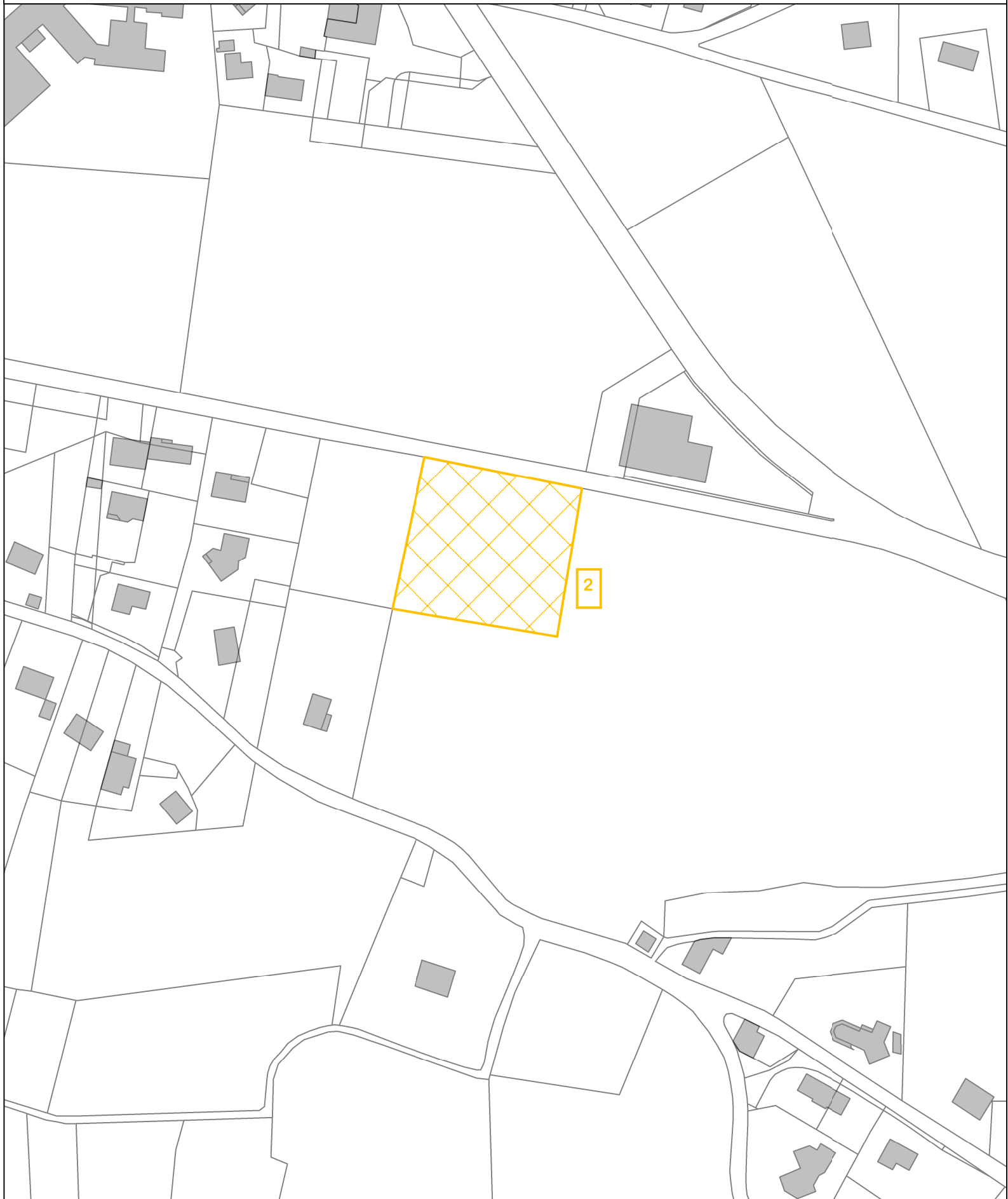
Servitude de Mixité Sociale n°1

échelle 1/2000



Servitude de Mixité Sociale
(L.151-15 du code de l'urbanisme)

Servitude de Mixité Sociale n°2
échelle 1/2000



Servitude de Mixité Sociale
(L151-15 du code de l'urbanisme)

Emplacement Réservé pour la réalisation de logements locatifs sociaux n°1 échelle 1/2000



Emplacement Réservé pour la réalisation
de logements locatifs sociaux
(L151-41 du code de l'urbanisme)